

Montréal, le 14 novembre 2003

Madame Ginette Giasson  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Dans le cadre des audiences publiques sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Rimouski, vous m'avez adressé, en date du 7 octobre dernier, certaines questions relatives à RECYC-QUÉBEC et aux données du bilan que la Société produit sur la gestion des matières résiduelles.

J'avais indiqué à M. Guy Fortin, analyste au BAPE, lors d'une conversation téléphonique, il y a quelques semaines, qu'il m'était impossible de vous transmettre les informations que vous me demandiez sur le bilan 2002 tant que le ministre ne l'aurait pas rendu public. Le ministre a déposé le bilan à l'Assemblée nationale hier après-midi et il est maintenant disponible sur notre site Internet.

Je vous transmets donc en réponse à vos questions les deux tableaux suivants, en annexe :

- Tableau 1 Bilan de la gestion des matières résiduelles de 1998 à 2002
- Tableau 3 La provenance et destination des matières résiduelles en 2002 selon les secteurs

Le rôle des divers organismes dans l'approbation des plans de gestion se définit comme suit : Selon l'article 53.5.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le ministre confie à RECYC-QUÉBEC l'analyse des PGMR. RECYC-QUÉBEC émet une recommandation au ministre sur la conformité du PGMR aux objectifs de la Politique. C'est le ministre qui transmet la décision à la MRC ou à la communauté urbaine.

J'espère que ces informations répondent à vos questions.

Je vous prie de recevoir, madame, mes salutations cordiales.

Denise Auger  
Coordonnatrice  
RECYC-QUÉBEC

## Annexe

**Tableau 1**  
**Bilan de la gestion des matières résiduelles de 1988 à 2002 (en tonnes métriques)**

	1988	1992	1994	1996	1998	2000	2002
Génération	7 002 000	6 985 000	7 003 000	8 312 000	8 888 000	10 721 000	11 264 000
Élimination	5 744 000	5 389 000	5 029 000	5 327 000	5 537 000	6 908 000	6 493 000
Récupération	1 258 000	1 596 000	1 974 000	2 985 000	3 351 000	3 813 000	4 771 000
Taux de récupération							
• - sur génération	18 %	23 %	28 %	36 %	38 %	36 %	42 %
• - sur potentiel de valorisation	21 %	27 %	33 %	42 %	44 %	39 %	47 %
POPULATION	6 860 400	7 150 700	7 275 000	7 208 884	7 334 094	7 372 448	7 455 208
Taux par habitant (tonne/personne/an)	1988	1992	1994	1996	1998	2000	2002
Génération	1,02	0,97	0,96	1,15	1,21	1,46	1,51
Élimination	0,84	0,75	0,69	0,74	0,75	0,94	0,87
Récupération	0,18	0,22	0,27	0,41	0,46	0,52	0,64

Note : Les boues municipales ont été soustraites des quantités totales de récupération et d'élimination des matières résiduelles, donc de la génération.

**Tableau 3**  
**Provenance et destination des matières résiduelles en 2002 selon les secteurs (en tonnes métriques)**

Matières	Secteurs						Total	
	Municipal		ICI		CRD			
Récupérées	598 000	12,5% %	2 398 000	50,3% %	1 775 000	37,2% %	4 771 000	100% %
Éliminées	2 876 000	44,3% %	2 261 000	34,8% %	1 356 000	20,9% %	6 493 000	100% %
Générées	3 474 000	30,8% %	4 659 000	41,4% %	3 131 000	27,8% %	11 264 000	100% %

Note : Excluant les boues municipales